



VILLE D'ANDENNE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL**

SEANCE DU 25 MARS 2024

Monsieur Claude EERDEKENS, Bourgmestre;  
Monsieur Vincent SAMPAOLI, Monsieur Benjamin COSTANTINI,  
Monsieur Guy HAVELANGE, Madame Françoise LEONARD,  
Madame Elisabeth MALISOUX, Échevins;  
Madame Sandrine CRUSPIN, Présidente du CPAS;  
Monsieur Christian BADOT, Madame Marie-Christine MAUGUIT,  
Monsieur Etienne SERMON, Madame Rose SIMON-CASTELLAN,  
Monsieur Philippe MATTART, Monsieur Philippe RASQUIN,  
Monsieur Christian MATTART, Madame Françoise TARPATAKI,  
Madame Florence HALLEUX, Madame Martine DIEUDONNE-OLIVIER,  
Madame Cassandra LUONGO, Monsieur Jawad TAFRATA,  
Monsieur Kévin GOOSSENS, Madame Christine BODART, Madame Marie-  
Luce SERESSIA, Madame Natacha FRANÇOIS, Madame Gwendoline WILLIQUET,  
Monsieur Damien LOUIS, Monsieur Hugues DOUMONT, Madame Nathalie ELSEN,  
Monsieur Eddy SARTORI, Monsieur Emmanuel GILLET, Conseillers communaux;  
Monsieur Ronald GOSSIAUX, Directeur général;  
Présidence pour ce point : Monsieur Philippe RASQUIN

-----

**1.2. OBJET : Vérification des pouvoirs et installation d'un élu suppléant de la liste n° 11 (AD&N)**

**Le Conseil communal,**

En séance publique,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, spécialement ses articles L 1122-3, L 1122-20 alinéa 1<sup>er</sup>, L 1122-30, L 1125-1, L 1125-6, L 1126-1, L 3221-5, L 4142-1 et L 4142-2 ;

Vu le procès-verbal de recensement des votes dressé par le bureau communal le 14 octobre 2018, duquel il appert qu'ont été élus suppléants de la liste n° 11 (AD&N), dans cet ordre, MM. Eddy SARTORI, Virginie STORDEUR, Emmanuel GILLET, Caroline TRUFIN, Vincent FURNELLE, Martine VOETS, Laure VAN MELLO, Jean-Marie MATHIEU, Florence WERY, Pierre-Jean LEBLANC, Caroline DEWEZ, Bernadette VAN DAMME, Benoit LIBERT, Jean-Sébastien LUX, Cécile LANGENSCHIED, Franciane WATCHAP, Marc DEFOSSE, Jean-Yves HUWART, Olivier MUSSEN et Giuseppe BONANNO ;

Vu l'arrêté du 22 novembre 2018 du Collège provincial portant validation des élections communales du 14 octobre 2018 ;

Vu sa délibération du 3 décembre 2018 actant l'installation de Madame Caroline LOMBA en qualité de Conseillère communale ;

Vu sa délibération de ce jour acceptant la démission de cette dernière en qualité de Conseillère communale ;

Vu la nécessité de procéder à l'installation d'un Conseiller communal sur la liste n° 11 (AD&N) ;

Considérant l'intérêt du 2<sup>ème</sup> suppléant de la liste AD&N, étant Monsieur Emmanuel GILLET, d'exercer ce mandat ;

Vu les pièces du dossier, desquelles il ressort que Monsieur Emmanuel GILLET, domicilié à ANDENNE, rue Sur-la-Reppe, 25, n'a cessé de remplir les conditions d'éligibilité et souhaite être installé en qualité de Conseiller communal ;

Vu l'absence dans son chef d'une incompatibilité de fonction, de parenté ou d'alliance à l'exercice de ce mandat, constatée par les investigations réalisées, ainsi que par une déclaration sur l'honneur signée le 20 mars 2024 par Monsieur Emmanuel GILLET ;

Procède à la vérification des pouvoirs de Monsieur Emmanuel GILLET et constate qu'il remplit les conditions pour être installé en qualité de Conseiller communal.

Le Président l'invite en conséquence à prêter serment en ses mains, dans les termes fixés par l'article L 1126-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Ce serment est prêté séance tenante dans les mains du Président, en séance publique, dans les termes suivants : « *Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge* ».

Procès-verbal en est immédiatement dressé; il est signé sur-le-champ par Monsieur Emmanuel GILLET, ainsi que par le Président.

Après quoi le Président déclare Monsieur Emmanuel GILLET installé en qualité de Conseiller communal de la Ville d'ANDENNE et l'invite à s'asseoir autour de la table du Conseil communal.

***Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.***

**Par le Conseil,**

**Le Directeur général,**

**Le Président,**

**Ronald GOSSIAUX**

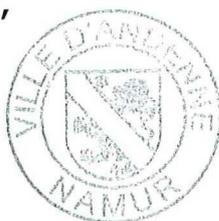
**Philippe RASQUIN**

**Pour extrait conforme,**

**Le Directeur général,**

**Le Bourgmestre,**

**Ronald GOSSIAUX**



**Claude EERDEKENS**